Pache SARL - 64 Route de Gravin, 74300 Magland
04 50 89 57 17 contact@pache-adler.fr
www.pache-adler.fr

Fiche technique

ADLER Abbeizer Spray 95126

Décapant universel pour **le particulier et le peintre professionnel**

DESCRIPTION DE PRODUIT

Généralités

Spray décapant extrêmement efficace, structure gel, convient également aux surfaces verticales. Particulièrement adapté pour enlever les anciens revêtements à base d'eau des fenêtres. Enlève également, par l'exposition prolongée, d'épaisses couches de peinture en une seule opération et est aussi efficace pour de nombreux systèmes à 2 composants (exécuter un essai préalable). Le produit est conçu sans ajout d'hydrocarbures chlorés.

Domaines d'utilisation

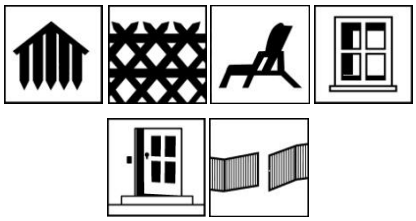

- Tous les objets de faible surface tels que les fenêtres en bois, les portes d'entrée, les meubles, les balustrades, les cadres, les ferrures, etc.

APPLICATION

Indications d'application

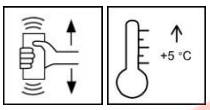

- Veuillez remuer le produit avant usage.
- Ne pas appliquer en cas de températures inférieures à + 5 °C et supérieures à 30 °C et/ou une humidité relative de l'air > 80 %.
- Les températures d'utilisation optimales sont comprises entre 15 et 25 °C, avec une humidité relative de l'air comprise entre 40 et 80 %.
- Il est recommandé de tester la compatibilité du matériau sur des surfaces d'essai.
- Les matériaux d'étanchéité et autres éléments sensibles aux solvants doivent être décollés.
- Les métaux non ferreux peuvent être décolorés par l'ADLER Abbeizer Spray.
- Temps d'action d'environ 10 minutes par couche.
- Le temps d'action dépend de la nature, de l'épaisseur de la couche, de la température de travail et de l'âge du revêtement. Le temps d'action optimal sera de préférence défini sur une surface d'essai.
- Les supports fortement absorbants réduisent le temps d'action.

PACHE sarl

ADLER-Werk Lackfabrik, A-6130 Schwaz
Téléphone : 0043/5242/6922-190, Fax : 0043/5242/6922-309, E-mail : technical-support@adler-lacke.com

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et sont destinées à conseiller au mieux l'acheteur/l'utilisateur. Toutefois, elles exigent une adaptation individuelle aux domaines d'utilisation et aux conditions d'emploi. La responsabilité de l'application et de l'emploi du produit livré incombe à l'acheteur/utilisateur, c'est pourquoi nous conseillons de vérifier l'aptitude du produit à l'aide d'un échantillon Pour le reste, nos conditions générales de vente sont applicables. La présente édition remplace toute fiche antérieure. Sous réserve de modifications de conditionnement, teintes et degrés de brillance.

- Éviter les rayons directs du soleil (séchage trop rapide).
- Enlever l'ancien revêtement cloqué avec ADLER Lackziehklingen 9591001 ou un racloir.
- Laver ensuite les surfaces décapées en profondeur à l'eau afin d'éviter une décoloration des couches de peinture à venir.
- Enlever immédiatement à l'eau les projections de peinture.

Technique d'application

Méthode d'application	Pulvérisation
Rendement par application (m²/l)[1)]	2 - 3

Le produit est prêt à l'utilisation !

Pulvériser le produit à saturation.
La qualité, le type et l'humidité du support ont une influence sur la consommation / le rendement.

Les valeurs de consommation exactes ne peuvent être déterminées que par le biais d'un essai de revêtement préalable.

INDICATIONS DE COMMANDE

Conditionnement

400 ml (Le contenu d'un aérosol suffit pour environ 0,8 m²)

Teintes / Degrés de brillance

Farblos (incolore) 95126

Produits complémentaires

ADLER Lackziehklingen 9591001

AUTRES INDICATIONS

Délai de conservation / stockage

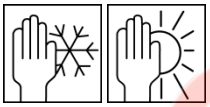

Minimum 1 an, dans son récipient d'origine fermé.

Stocker à l'abri de l'humidité, des rayons directs du soleil, du gel et des hautes températures (supérieures à 50 °C).

Données techniques de sécurité

Veuillez respecter la fiche de données de sécurité correspondante, dont la version actuelle peut être consultée sur le site internet www.adler-lacke.com.

L'inhalation d'aérosols de vernis en cas d'application au pistolet doit en principe être évitée ; ceci est garanti par l'utilisation conforme d'un masque respiratoire (filtre de combinaison A2/P2 – EN 141/EN 143).

Les résidus de peinture écaillée doivent être traités comme des déchets spéciaux et être éliminés conformément aux prescriptions légales.

PACHE sarl